

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2021-132

R-4008-2017

13 octobre 2021

PRÉSENTS :

Lise Duquette
Françoise Gagnon
Nicolas Roy
Régisseurs

Énergir, s.e.c.
Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Décision sur la demande d'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable et sur les demandes de remboursement de frais

Demande d'Énergir, s.e.c. concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable